

## COMPTE RENDU sommaire - REUNION DU 30 JANVIER 2020

PRESENTS : MM. Louis MÉRET, Jacquy RONDEPIERRE, Bernard CHANTELOUP, Michel DUJON, Yannick SOUFFERANT, Mathieu RONDEPIERRE, Jordan VERGNAUD, Mme Martine BRASSEUR et René SOTTY.

ABSENTS EXCUSES : Laurent TRUGE et Michel FONGARNAND.

SECRETAIRE DE SEANCE : Michel DUJON.

### ORDRE DU JOUR

#### ➤ Ecole : renouvellement de la dérogation de la semaine à 4 jours

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de Madame l'inspectrice d'académie, datant du 11 décembre 2019, demandant si nous le souhaitons renouveler la dérogation des rythmes scolaires des écoles publiques (semaine d'école à 4 jours), demandée et accordée le 6 juillet 2017 pour 3 années.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **ACCEPTE ET DEMANDE** le renouvellement de la dérogation des rythmes scolaires (semaine d'école à 4 jours) suivant les conditions retenues lors du conseil d'école du 'RPI Avrilly-Le Bouchaud-Luneau-Neuilly en Donjon'.

- **MANDATE et AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier.

#### ➤ Commune de Marcigny : frais de fonctionnement pour le gymnase

Monsieur le Maire fait part, aux membres du Conseil Municipal, de l'avis des sommes à payer reçu de la part de la Mairie de Marcigny (71) demandant une participation financière de 14€ aux frais de fonctionnement du gymnase 2018 sur 2019-20/12/2019.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **REFUSE** de participer financièrement pour les frais de fonctionnement du gymnase de Marcigny (71), comme indiqué précédemment dans sa délibération n°03.04.2019, du fait que la commune de Le Bouchaud adhère au SIVOS de Le Donjon (03) pour les mêmes raisons : frais de fonctionnement du gymnase du collège Victor Hugo de Le Donjon (03) suite à l'utilisation de celui-ci par les enfants de la commune.

- **DEMANDE** l'annulation de cette participation financière : titre n°534 de l'exercice 2019.

#### ➤ Etude divers devis et Conseil Départemental : dispositif solidarité 2020

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le programme de soutien du département aux projets des communes accompagné de divers devis.

**LE CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

- **SOLLICITE**, Monsieur Riboulet, Président du conseil Départemental de l'Allier :

➤ concernant l'attribution du dispositif de solidarité départementale (DSD), sur les programmes d'investissement suivants pour un accord de principe, dont voici le détail :

☞ 1 PORTE BATIMENTS COMMUNAUX : MAISON COMMUNALE FACE A L'EGLISE

☞ 3 PORTES BATIMENTS COMMUNAUX : ECOLE -- CANTINE -- GARDERIE

☞ ARMOIRE REFRIGEREE SALLE POLYVALENTE

**TOTAL DES INVESTISSEMENTS**                      8 780.27€HT                      10 536.32€TTC

☞ *Dispositif de solidarité départementale (DSD) 50% - Conseil Départemental 4 390.14€.*

#### ➤ Attribution des subventions aux associations et organismes 2020

Le conseil municipal attribue les subventions suivantes au titre de l'année 2020 :

AMICALE BOULISTE LE BOUCHAUD	40.00€
AMICALE DONNEURS DE SANG LE BOUCHAUD	140.00€
AMICALE LAIQUE LE BOUCHAUD	140.00€
LES CHASSEURS REUNIS	40.00€
COOPERATIVE SCOLAIRE CANTINE LE BOUCHAUD	2000.00€
COOPERATIVE SCOLAIRE ECOLE LE BOUCHAUD	700.00€
CUMA LE BOUCHAUD	40.00€
ETOILE SPORTIVE LE BOUCHAUD	450.00€
ALLIER LIVRE OUVERT	31.00€
DDEN LE DONJON	20.00€

CENTRE SOCIAL LA FARANDOLE	218.00€
ASSOCIATION JEUNES POMPIERS LE DONJON	100.00€
LYCEE AGRICOLE RESSINS (3 Elèves)	120.00€
BTP CFA LOIRE (1 Elève)	40.00€
MFR LA CLAYETTE (1 élève)	40.00€
MFREO ST GERMAIN L'ESPINASSE (1 élève)	40.00€

Dit que les crédits nécessaires seront inscrits au Budget Primitif 2020.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

↳ Maison communale face à l'église : suite au passage de l'huissier, le changement des serrures sur les portes est effectué, l'employé communal est actuellement en train de procéder au nettoyage de la maison et d'effectuer des petits travaux de réfection de peinture.

Une demande de location a été effectuée auprès de M. Le Maire à compter du 1<sup>er</sup> mai 2020, la visite des locaux s'effectuera le 31.01.2020 pour conclure ou non à la location.

↳ Carte communale : demander devis auprès d'un géomètre pour division du terrain communal.

↳ Projet éolien : discussions sur la promesse de voirie et constitution de servitudes.

↳ Présentation d'une nouvelle association communale : 'Le Bouchaud Environnement'.

- Un conseiller demande qu'une affiche de location soit posée sur le volet du logement annexe à la boulangerie.